

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE (CRT)**

**Consultation n° PIC 25 003 du 04/02/2025**

**Procédure: Marché de travaux À Procédure Adaptée**

**Objet : travaux de peintures, de revêtements de sols et de faux plafonds dans les bâtiments de Sécurité, Maintenance et Services (SMS) du Pôle d'Intérêt Commun de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, à Charenton-Le-Pont (dépt. 94).**

# RAPPEL :

Le présent marché a pour objet des travaux de peintures, de revêtements de sols et de faux plafonds dans les bâtiments de Sécurité, Maintenance et Services (SMS) du Pôle d'Intérêt Commun de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, à Charenton-Le-Pont (département 94).

Ce marché est composé d'un lot unique (Cf. article 3.2 du CCAP)

Le présent Cadre de Réponse Technique (CRT) est une des pièces particulières de ce marché (Cf. article 5 du CCAP).

Il est obligatoire de compléter les tableaux ci-dessous et de parapher chaque page.

Sera apprécié le respect du formalisme du CRT dans le cadre de la notation de l'offre.

**IMPORTANT :** l'appréciation des critères se fera au regard des informations que vous indiquerez dans le présent CRT, **à renseigner obligatoirement**. Vous pouvez répondre en annexe de ce CRT. Cependant, si vous annexez un mémoire technique à ce CRT, **n'oubliez pas de renseigner très précisément où se situe l'information souhaitée (référence à la pagination par exemple)**. En l'absence de cette précision, les éléments complémentaires de votre mémoire technique ne pourront être pris en compte pour l'appréciation de votre offre.

# CONSIGNES :

Merci de compléter ces tableaux de façon synthétique. Attention, les écrits mentionnés dans ces cadres de réponse vous engagent.

La hauteur des lignes peut être augmentée afin de pouvoir insérer la totalité des écrits que les candidats souhaitent inclure.

Des éléments techniques peuvent être joints à ce Mémoire Technique, leurs références devront être précisées dans les tableaux qui suivent.

# 1 - VALEUR TECHNIQUE :

|  |
| --- |
| **Critère 2 : Valeur technique** |
| **Modes opératoires** des différents postes du chantier (généralité, préparation, fourniture et pose de sols souples, …), proposés pour la réalisation des travaux prévus au CCTP - **(70%)** |
| **Moyens humains** affectés aux différents postes du chantier **- (10%)** |
| **Qualité des fournitures** prévues pour les différents postes du chantier (fiche technique, marque, label, certificat, …) tout document qui pourra apporter des précisions sur les matériaux et fournitures proposés **- (10%)** |
| **Planning et moyens humains mis en place pour le respecter - (10%)** le planning est obligatoire, l'offre pourra être éliminée en cas d'absence de planning. |

# 2 - PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

|  |
| --- |
| **Critère 3 : Performance en matière de protection de l’environnement** |
| **Performance en matière de protection de l’environnement** décrire les mesures mise en œuvre pour répondre aux enjeux environnementaux et réduire l’empreinte carbone de son activité liée au projet de marché. Ces mesures devront porter sur les actions visant à améliorer la performance en matière de protection de l’environnement en termes d’équipement techniques mis en œuvre pour l’exécution des prestations (utilisation de véhicule propre par exemple) et de gestion des déchets produits lors du chantier (utilisation de filières de recyclage, gestion du tri…) - **(10%)** |

**À , le**

**Cachet et signature du candidat**